



**AQRDE**

Association québécoise  
du personnel retraité  
de direction des écoles

Par ce bulletin, votre Conseil d'administration veut vous donner PLUS D'INFORMATIONS sur ce qui se passe dans notre Association.

## Bulletin de liaison

Volume 18, numéro 2, juillet 2023

### MOT DE LA PRÉSIDENTE

Voilà une autre année écoulée et c'est sous la trame du changement de dirigeants qu'elle s'est déroulée.

En demeurant au sein de l'exécutif, j'étais, disons un peu inquiète du remaniement majeur que le conseil d'administration vivait par le renouvellement de quatre de ses membres. Mais aussi le fait de devenir présidente de l'Association, dois-je dire, m'a sortie de ma zone de confort, moi qui n'ai jamais aspiré à cette fonction.

Le contexte en a voulu autrement et les gens qui forment le C.A., ont grandement facilité mon mandat.

Merci à la belle équipe pour cette année 2022-2023 ! Je sais, je l'ai déjà dit...

Dans ce numéro du Bulletin de liaison, vous trouverez le bilan des activités du conseil d'administration et découvrirez par sa lecture, le mandat des membres. À l'automne, lors de l'assemblée générale annuelle, nous vous fournirons plus de détails sur nos agirs.

Maintenant, place aux rubriques et bonne lecture !

Et, passez un bel été en gourmandises, en escapades de tous genres, en rencontres énergisantes... PROFITEZ DE LA VIE, QUOI !!



*Lucie Jutras, présidente*

### COMITÉ DE MISE EN CANDIDATURE - CONSEIL D'ADMINISTRATION 2023-2024



Le comité de mise en candidature formé de Clément Asselin, Jean-Pierre Bouchard, Lucie Jutras et Raymond Martel vous invite à profiter de l'été pour réfléchir à l'idée de vous joindre à l'équipe du conseil

d'administration à partir de la fin octobre.

Lors de notre Assemblée générale annuelle qui se tiendra le 25 octobre prochain, quatre (4) postes seront à combler. Jean Bruneau et Denise LeFrançois ont manifesté leur intérêt à renouveler leur candidature tandis que Marc Dunn et Lucie Jutras se retirent.

La prochaine rencontre du comité se tiendra le 30 août prochain. Par la suite, vous recevrez un courriel détaillant la procédure à suivre pour poser votre candidature.

Votre candidature sera bienvenue !

*Clément Asselin, conseiller*

### ACTIVITÉS PRINTANIÈRES RÉGIONALES

Cette année nous avons repris la tradition des déjeuners dans diverses régions de notre Association. Depuis quelques années notre formule avait été réduite, mais cette année nous avons augmenté notre présence sur le territoire à sept offres de « Déjeuner de région ». La réponse nous a prouvé que cette augmentation était souhaitée.



Nous avons aussi invité les présidents des sections de l'AQPDE et des futurs retraités afin de faire connaître nos différents services et activités. À l'an prochain !

Voici un bref bilan de ces activités :

Région	Responsable	Date	Nombre de participants
Navigateurs	Jean Bruneau	1 <sup>er</sup> mars	<b>32</b> (28 retraités, 2 futurs, 2 invités)
Capitale, Découvreurs et Premières Seigneuries	Denise LeFrançois	1 <sup>er</sup> mars	<b>21</b> (15 retraités, 2 futurs, 4 invités)
Beauce-Etchemin	François-Michel Bolduc	16 mars	<b>10</b> (5 retraités, 3 futurs, 1 invité, 1 président de section AQPDE)
Côte-du-Sud	Clément Asselin	16 mars	<b>14</b> (13 retraités, 5-2 <sup>e</sup> déjeuner, 1 président de section AQPDE)
Portneuf	Lucie Jutras	22 mars	<b>0</b>
Appalaches	Marc Dunn	28 mars	<b>16</b> (11 retraités, 5 futurs)
Montérégie	Marc Dunn	25 mai	<b>12</b> (5 retraités, 7 futurs)
<b>TOTAL</b>			<b>105 participants</b> <b>(77 retraités, 21 futurs, 7 invités)</b>

*François-Michel Bolduc, conseiller*

## RECOURS COLLECTIF - LOI 126



Notre cause n'a connu aucun avancement depuis janvier 2023. En raison des délais dans le domaine judiciaire, nous sommes encore en attente qu'elle soit présentée à l'Honorable Stéphane Lacoste. Le dossier suit son cours.

Mais bonne nouvelle pour nous ! En effet, la Cour d'appel, dans son jugement rendu ce 10 mai, a déclaré invalide la mesure de la Loi 15 sur les régimes de retraite du secteur municipal qui a permis aux villes de suspendre l'indexation des rentes des retraités, mais maintient les dispositions visant les travailleurs actifs au nom de la santé financière et de la pérennité des régimes. La loi 15 sur les régimes de retraite municipaux, en vigueur depuis 2014 au Québec, porte atteinte à la liberté d'association des participants.

Cette décision est encourageante pour nos retraités du RRPE, car la loi 126, qui a suspendu l'indexation de nos rentes, est fortement inspirée de la loi 15. Ces deux lois, étant jumelles, l'optimisme est permis pour la suite des choses dans notre dossier. Cette décision donne des munitions à notre cause. Il y a de l'espoir.

Les curieux apprécieront certainement la lecture des paragraphes 228 à 256 de ce jugement, disponible en cliquant sur le lien suivant :

[https://courdappelduquebec.ca/fileadmin/Fichiers\\_client/Actualites/arret LOI 15 10-05-2023 .pdf](https://courdappelduquebec.ca/fileadmin/Fichiers_client/Actualites/arret_LOI_15_10-05-2023.pdf)

*Denise LeFrançois, secrétaire*

## ACTIVITÉS DU 8 JUIN 2023

Le 8 juin dernier, devait avoir lieu la visite de la Grosse-Île et le mémorial des Irlandais. Malheureusement, 24 heures avant l'activité, Croisières AML a décidé d'annuler sa liaison en bateau vers la Grosse-Île, située au milieu du fleuve, en raison des forts vents qui étaient prévus dans le secteur de Berthier-sur-Mer.



Comme le temps prévu était incertain, le conseil d'administration a pris la décision d'annuler également les rondes de golf et le souper qui devaient avoir lieu à Montmagny afin d'éviter la confusion et les déplacements inutiles des participants.

Un communiqué a rapidement été émis et transmis par courriel et les quelques 65 participants inscrits ont été rejoints par téléphone. À notre connaissance, personne ne s'est déplacé.

Plusieurs d'entre vous nous ont dit que c'était la bonne décision à prendre malgré la déception qui l'accompagnait.

La bonne nouvelle dans tout cela est que nous n'avons eu aucune pénalité à payer et que tous les participants ont été complètement remboursés.

Nous sommes déçus autant que plusieurs d'entre vous, car cette journée était l'occasion pour plusieurs de se revoir et de mettre à jour les potins.



La prochaine occasion de socialiser sera le 25 octobre lors de l'assemblée générale annuelle.

*Marc Amyot, trésorier*

## CAUSE SOCIALE - 2023

Votre conseil a choisi d'encourager pour un montant de 550\$ le programme de bourses de la Fondation pour l'éducation à la coopération et à la mutualité. Ce sont des bourses pour des projets entrepreneuriaux engagés dans une démarche d'éducation à la coopération et à la mutualité dans les écoles primaires, secondaires, cégeps et universités.



Des bourses de 100\$ chacune à trois écoles primaires et une de 250\$ à une école secondaire ont été remises, pour un montant total de 550\$. Un Comité de la Fondation a été mis sur pied afin de sélectionner les projets ainsi que les écoles. Les méritants sont :

Écoles primaires	École des Bois-Francis de la Beauce École du Grand Fleuve, Pavillon Maria Dominique des Navigateurs École L'Orée-des-Bois de la Capitale
École secondaire	École La Camaradière de la Capitale

Pour plus d'informations, je vous invite donc à consulter le site

<https://www.cqcm.coop/microsites/fondation/programme-bourses-educoop/>

*Clément Asselin, conseiller*

## RAPPEL - CHANGEMENT D'ADRESSE

Il est important de nous informer de tout changement d'adresse postale, d'adresse courriel et de numéro de téléphone en communiquant avec Marie-Line Grenier au bureau de l'AQPDE au 418-781-0700 ou au 1-844-781-0700 ou par courriel à [retraites@aqpde.ca](mailto:retraites@aqpde.ca) ou par la poste à l'adresse suivante : 7110, boulevard Wilfrid-Hamel, Québec, G2G 1B5.



*Denise LeFrançois, secrétaire*

**SITE WEB - <https://aqprde.com>**

Allez régulièrement sur le site <https://aqprde.com>



Pour ceux qui n'en ont pas le réflexe, lorsqu'il y aura des ajouts, nous vous ferons parvenir un courriel vous invitant à vous rendre sur le site <https://aqprde.com>

Bonne visite !

*Lucie Jutras, présidente*

## PARLONS EDUCATION - FORUMS 2023

À l'hiver 2023, la population était invitée à participer à « Parlons Éducation » : « ... une initiative citoyenne indépendante du gouvernement, des partis politiques, des corporations et des associations, qui repose sur le travail bénévole d'une centaine de personnes ».

Or l'activité organisée par plusieurs syndicats invitait tous les citoyens à s'inscrire pour participer à l'un des 19 forums « Parlons éducation » qui ont eu lieu dans 18 villes du Québec du 10 mars au 3 juin.

Le conseil d'administration de l'AQPRDE du 15 février me mandatait à réunir des retraités intéressés à se préparer et à participer à un de ces forums. D'entrée de jeux Lucie Jutras, Marc Amyot, François-Michel Bolduc et moi-même annonçons être inscrits au Forum qui aurait lieu à Lévis les 14 et 15 avril.

Le 29 mars, nous étions six membres de l'AQPRDE réunis en comité de travail pour discuter des thèmes proposés par le « Document de participation » de « Parlons Éducation », Bernard Demers et Alain Guimont s'étant joints aux quatre membres du C.A.

### **Les thèmes proposés :**

- 1 : Repenser la mission de l'école d'aujourd'hui et de demain;
- 2 : Construire un système d'éducation équitable pour tous les élèves;
- 3 : Viser l'inclusion sociale et culturelle de toutes les populations scolaires;
- 4 : Respecter et valoriser les compétences professionnelles des personnels scolaires;
- 5 : Démocratiser le système scolaire québécois dans toutes ses composantes.



### **Mes constats :**

Une organisation bien rodée, lieu, accueil, animation, secrétariat, tout était bien planifié.

Nous avons entendu des témoignages d'enseignants, parfois en détresse qui attendent avec angoisse l'heure de la retraite. Toutefois, nous n'y avons entendu que peu de solutions.

Selon moi, les enseignants avaient là une opportunité de revendiquer haut et fort la volonté de prendre en main « leur profession » à l'intérieur d'une corporation professionnelle. Bien préparés par leurs instances syndicales, co-organisateurs de l'évènement « Parlons Éducation », les enseignants préfèrent soumettre des revendications à la pièce au ministre de l'Éducation plutôt que de s'imposer en organisation professionnelle.

Bref, il y a des problèmes dans notre système scolaire. Des élèves, des enseignants, des professionnels et du personnel de soutien en souffrent. Mais il n'y a pas vraiment de volonté de régler les problèmes. Chaque partie impliquée tirant la « couverture » de son côté. En même temps, le dépôt du projet de Loi-23, du ministre Bernard Drainville, projet qui, s'il est mis en application, donnera tellement de pouvoir au ministre de l'Éducation, qu'il ne restera que peu de place pour l'expression de la démocratie locale, ajoute un clou au cercueil de la profession enseignante.

*Jean Bruneau, conseiller*

## LOI 9



Au cours des années, des surplus ont été constatés dans les évaluations actuarielles des crédits de rente RCR (Régime complémentaire de retrait qui existait avant 1973). La loi 9 a comme objectif premier de redistribuer ces surplus aux retraités concernés, environ 9 000 retraités du RREGOP et 2 000 cadres et hors cadres retraités du RRPE.

Les crédits de rente Rachat proviennent également de la période antérieure à 1973. La bonification de ces crédits sera bénéfique pour plus de 60 000 retraités du RREGOP et à près de 10 000 cadres et hors cadres du RRPE.

Dans un contexte de forte inflation et de gel de l'indexation des rentes pour certains retraités du RRPE, ces bonifications de plus de 230 M\$ des crédits de rente RCR et Rachat sont favorablement accueillies puisque ces surplus pourront bénéficier à plus de 12 000 cadres et hors cadres retraités du RRPE. Il est important de mentionner que cette loi concerne également les conjoints survivants et la succession des personnes décédées.

De plus, la loi prévoit de modifier la composition du comité de retraite du RRPE.

C'est Retraite Québec qui sera responsable de la mise en place de ce dossier. Selon les informations reçues jusqu'à maintenant, les personnes concernées seront contactées par téléphone.

*Denise LeFrançois, secrétaire*



## AUX NOUVEAUX MEMBRES

De janvier à juin 2023, cinq nouveaux retraités ont joint les rangs de notre Association. Il s'agit de France D'Amours du Centre de services scolaire de la Capitale, de Pierre Drouin des Appalaches, de Robert Riopel de Marie-Victorin, de Christine Guay des Navigateurs et d'Alain Langelier des Premières-Seigneuries. Notre Association représente donc 380 membres au 21 juin 2023.

Dix futurs retraités ont participé à nos déjeuners 2023. Nous croyons vraiment que cette action nous a permis de prendre contact et ainsi, les inciter à se joindre à nos rangs à la prise de leur retraite. De votre côté, faites de même en invitant les nouveaux retraités à nous contacter ou même en nous donnant le nom de futurs membres.

*Denise LeFrançois, secrétaire*

## ARCHIVAGE AQPRDE

Avec la précieuse aide de Renée Lachance, nous avons pu terminer l'archivage de tous nos documents selon un modèle facile d'utilisation. De cette façon, l'historique de l'AQPRDE est préservé. Il vous est toujours possible de venir consulter les archives. Il s'agit de prendre rendez-vous avec Denise LeFrançois au 418-805-6782 ou à [lefrancoisd57@hotmail.ca](mailto:lefrancoisd57@hotmail.ca).



*Denise LeFrançois, secrétaire*

## ASSEMBLEE GÉNÉRALE ANNUELLE 2023

**Mercredi 25 octobre 2023,  
Hôtel Québec Inn**

### À l'horaire :

- *Assemblée générale annuelle 2023*
- *Conférence de madame Mylène Moisan, chroniqueuse au journal Le Soleil*
- *Dîner*



Le mode présentiel a été privilégié. Dites-le à vos amies et amis intéressés à la conférence et au dîner.

Cependant, pour l'assemblée générale, ceux et celles qui ne pourront être présents et qui désireront tout de même suivre la rencontre pourront le faire de façon virtuelle. Les précisions suivront avec l'envoi des documents préparatoires. Au plaisir de vous rencontrer en grand nombre !

*Lucie Jutras, présidente*

### NOS COLLÈGUES DISPARUS (ES)



La pandémie aura eu bon nombre d'effets pervers. Un de ceux-là est d'avoir passé sous le « radar » le départ de collègues.

Ainsi, le premier président de l'AQPDE, Michel Longchamps (Beauce) s'en est allé le 27 décembre 2020, puis plus récemment un négociateur redoutable Adalbert Guay, (Navigateurs), le 11 novembre dernier.

Je vous présente une liste non exhaustive de collègues qui nous ont quittés dans la dernière année.

Georges NICOLE (Capitale) le 22 septembre 2022

Philippe CYR (Premières-Seigneuries) le 21 octobre 2022

Madeleine BOUDREAU CORMIER (Navigateurs) le 9 janvier 2023

Gérard GALESTROSIE (Portneuf) le 12 janvier 2023

Roland HALLÉ (Premières-Seigneuries) le 4 février 2023

Michel L'HÉBREUX (Navigateurs) le 23 mai 2023

J'ai peut-être oublié, une ou des personnes, par ignorance. En effet, il est difficile de scruter la nécrologie du Québec. Je fais donc appel à votre collaboration, si vous êtes témoin de la nouvelle du départ d'une ou d'un collègue, pour me le signaler à : [bruneaujean@hotmail.com](mailto:bruneaujean@hotmail.com)

Je termine en offrant nos plus sincères condoléances aux familles et collègues de ces disparus.

*Jean Bruneau, conseiller*

### ALLIANCE DES ASSOCIATIONS DE RETRAITÉS (AAR)

Les travaux, les revendications et les rencontres se poursuivent entre l'AAR et les divers intervenants impliqués dans les dossiers suivants :

- Nous vous encourageons à visiter le site <https://coalitiondigniteaines.quebec> afin de connaître les actions que la Coalition pour la dignité des aînés (CDA) a mises en place pour sensibiliser le gouvernement aux différentes problématiques, revendications et besoins des aînés



depuis mai 2023. La CDA planifie des États généraux à l'automne sur le maintien à domicile des aînés. À suivre.

- Lors de la rencontre du 4 novembre 2022, les associations membres de la Tribune des retraités dont fait partie l'AAR, ont demandé formellement au Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) l'obtention d'une compensation financière pour la non-indexation des années 1982-1999 pour les retraités ayant fait partie du personnel d'encadrement ou du personnel syndiqué de la fonction publique et parapublique du Québec pendant cette période. Le représentant du SCT a mentionné qu'il ferait cheminer notre demande et qu'une réponse devrait être fournie d'ici la fin de juin. Bien que des associations de retraités de la Tribune aient déposé un document contenant sept pistes de solutions potentielles à la perte de pouvoir d'achat liée à la désindexation partielle des rentes des retraités de l'État, le SCT a reporté sa décision à plusieurs reprises jusqu'à maintenant. Un autre dossier qui voit l'heure de se régler malgré les représentations de différents regroupements.



- En janvier 2023, Retraite Québec annonçait son intention d'envoyer sa correspondance aux retraités concernant leur rente de retraite par voie électronique seulement. Selon elle, la transformation numérique repose sur des données probantes quant au comportement de la clientèle.



Plusieurs regroupements dont l'AAR ont demandé à Retraite Québec de réviser sa position et de maintenir le statu quo c'est-à-dire les envois postaux seulement ou du moins

donner le choix à la clientèle. Ce n'est pas toutes les personnes qui sont à l'aise avec l'utilisation de l'ordinateur. Retraite Québec devrait transmettre l'orientation choisie en août prochain.

*Denise LeFrançois, secrétaire*

### COMITÉ CONSULTATIF DES RETRAITÉS (CCR)

À compter d'octobre 2023, l'AQPRDE ne siègera plus à ce comité, et ce pour deux ans.

Explication : Il y a plusieurs associations de retraités de l'Éducation et seulement deux



Comité consultatif des retraités (CCR)

peuvent siéger sur le CCR. Sachant qu'une rotation se fait aux deux ans, notre tour reviendra. Nous sommes tout de même assurés de recevoir toute l'information qui découle de ces rencontres. Et madame Line St-Cyr, coordonnatrice, nous garantit son soutien lorsque des membres posent des questions pointues relativement à leurs assurances.

Nous vous invitons à vous inscrire à la liste d'abonnés afin de recevoir les communications du CCR. Le processus d'enregistrement est simple et sécurisé. L'infolettre du CCR publie les dernières nouvelles entourant le développement des dossiers qui touchent les cadres retraités. [Inscription à la liste des abonnés du CCR](#)

*Lucie Jutras, présidente*